

**LES
RENCONTRES
DE L'AGENCE**

**Les personnes vulnérables
vis-à-vis du logement**

Comprendre les parcours de vie pour
éclairer
la politique du Logement d'abord

Les personnes vulnérables vis-à-vis du logement :

Comprendre les parcours de vie pour éclairer la politique du logement d'abord

Programme

- **Présentation des travaux de l'ADULM**
 - « Les personnes vulnérables vis-à-vis du logement », par Jean-Baptiste Meaux et Anne Vandewiele
 - La mise à jour des éléments statistiques sur les personnes sans domicile dans la Métropole Européenne de Lille, par Anne Vandewiele
- **L'invité** : Mr Sylvain Mathieu, délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement (DIHAL) : le Logement d'abord à l'épreuve des territoires



Les personnes vulnérables vis-à-vis du logement :

Comprendre les parcours de vie pour éclairer la politique du logement d'abord

Présentation des travaux de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Jean-Baptiste Meaux (sociologue)

Anne Vandewiele (chargée d'études à l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole)





l'Agence de développement
et d'urbanisme de
Lille Métropole

Les personnes vulnérables du point de vue du logement dans la MEL

Comprendre les parcours de vie pour éclairer la politique du Logement d'abord

5 novembre 2020



Observation sociale dans le cadre de la mise en œuvre accélérée
du plan gouvernemental pour le logement d'abord



Les personnes vulnérables vis-à-vis du logement

Définition, objectifs et méthodologie

2 axes d'analyse :

- Des trajectoires complexes
- L'isolement des ménages et leurs accompagnement



Les personnes vulnérables vis-à-vis du logement : définition

La vulnérabilité se concrétise par:

- des **difficultés d'accès** dans le logement,
- des **difficultés dans** le logement,
- des **difficultés de maintien** dans le logement.

La vulnérabilité dans le logement appréhendée comme :

- le produit de facteurs **exogènes et endogènes** ;
- un **état de fait** qui peut connaître des évolutions ;
- caractérisant des **situations vécues** et des **processus** ;
- un **risque**, ou les effets, d'une **dégradation** de l'intégrité d'un individu, de son logement, du lien entre l'individu et son habitat ;
- des **problématiques variées, pouvant se cumuler**.



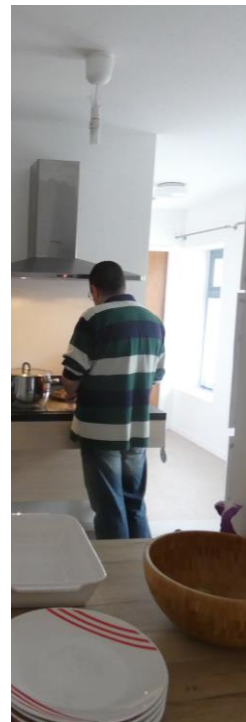
Objectifs de l'approche sociologique

Comprendre les parcours de vie

- Vue d'ensemble des parcours dans le logement,
- Moment clés dans les trajectoires.

Documenter le quotidien des personnes

- Difficultés dans le logement,
- Stratégies mises en place,
- Manière d'habiter le territoire.



Méthodologie

- Etudier la vulnérabilité implique de comprendre les « **processus de production de position résidentielles disqualifiées**, en tenant compte des **statuts** mais aussi des **liens sociaux** qui se tissent autour de l'habitat. » (Bouillon, 2015)
- Les **critères de l'ACI** retenus pour "cadre" les situations associées à la vulnérabilité : permet un cadrage plus large que via les critères DALO et PDALHPD.
- Une démarche méthodologique qui s'est adaptée au confinement :
 - Forte mobilisation du tissu partenarial.
 - Des entretiens réalisés par téléphone: contraintes techniques qui ne facilitent pas les échanges.

Situations prioritaires dans l'ACI:

- indécence/ Insalubrité,
 - sur occupation,
 - sans logement,
 - perte de logement prochaine (fin de bail, vente, expulsion),
 - sortie d'hébergement,
- }] Critères communs au DALO, au PDALHPD et à l'ACI
- sortie de foyer, de résidence sociale,
 - personnes en situation de handicap,
 - cohabitation à risques,
 - 18-30 ans dont ressources < 2 RSA socle,
 - personnes âgées modestes et mal logées,
 - précarité économique et insertion professionnelle problématique,
 - "situations particulières": *réfugiés, insertion après internement, situation de handicap psychique, sortants de prison, parcours de sortie de la prostitution, personnes victimes de l'une des infractions de traite des êtres humains ou de proxénétisme.*

29 acteurs rencontrés dans les structures institutionnelles et associatives

Insalubrité/ indécence

Ville de Roubaix
Soliha

Logement des jeunes

Abej-Solidarité
Mission locale de Lille

Dispositifs logement

DDTM
MEL direction Habitat

Bailleurs sociaux

NA3F
LMH

Sortants d'hébergement

Soliha
CRPA

Violences conjugales

Solfa/ Astrée
Commissariat Roubaix
Maison des femmes

Santé/ adaptation du logement

GHICL
La Vie devant soi
Ensemble autrement

Associations logement

GRAAL (Roubaix)
Oslo

Sortie d'incarcération

GRAAL (Lille)
SPIP Annoeullin

Insertion professionnelle

MIAE (Tourcoing)

Santé mentale

F2RSMPSY
EPSM
Ensemble autrement

Lieu de convivialité

EPHATHA

Expulsions locatives

GRAAL (Lille)

Méthodologie

Clersé

Rénovation urbaine

Fabrique des
quartiers

18 personnes interviewées



11 femmes, 7 hommes



Âge : 18-25 ans : 6 25-40 ans : 5 40-50 ans : 4 + de 50 ans : 3

Situation familiale :

- 10 personnes seules
- 4 en couple
- 4 en colocation
- 4 avec des enfants à charge

Problématiques / logement :

- violences conjugales : 3 personnes
- difficultés financières : 7
- troubles psychiques avérés : 5
- situations d'insalubrité/indécence : 6
- parcours de rue : 7

Ces problématiques peuvent co-exister et s'ajouter à d'autres
(titre de séjour, handicap physique, expulsion locative sur occupation...)



18 personnes interviewées



Localisation des logements :

- 6 à Lille
- 4 à Roubaix
- 3 à Lomme
- 2 à V'D'Ascq
- 1 à Houplines,
- 1 à Saint-André-lez-Lille
- 1 à Tourcoing

Emploi : La majorité des personnes ont un emploi peu qualifié.
7 sont exclues, temporairement ou définitivement, du marché de l'emploi pour raisons de santé.

Diplôme :

- la moitié des personnes n'ont pas de diplôme
- 4 ont un CAP
- 3 suivent ou ont suivi, un parcours universitaire

1^{ère} partie :

Des trajectoires complexes, fruits de difficultés personnelles autant que de l'état du marché du logement.

2^{ème} partie :

Une vulnérabilité qui **questionne l'isolement des ménages et leur accompagnement**

1^{ère} partie :

Des trajectoires complexes, fruits de difficultés personnelles autant que de l'état du marché du logement.

- **1.1 Des difficultés de solvabilité et d'accessibilité** induite par le contexte économique et par un cadre réglementaire complexe
- **1.2 Une pluri-vulnérabilité** liée aux difficultés personnelles et à des blocages administratifs

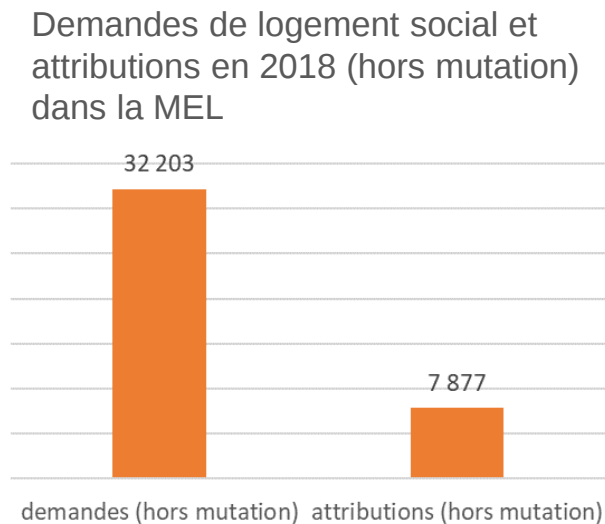


A. Un manque de logements et un marché non accessible pour tous

- Des personnes confrontées au **manque quantitatif et qualitatif de logements adaptés à leur situation** :
 - petites et grandes typologies,
 - logements à bas coûts,
 - manque d'adéquation entre l'offre et la demande de logements PMR,
 - logements "adaptés".
- Des **procédures** inscrites dans le **temps long**, un **risque de "décrochage"** chez les ménages.



Une demande de logements sociaux en forte tension

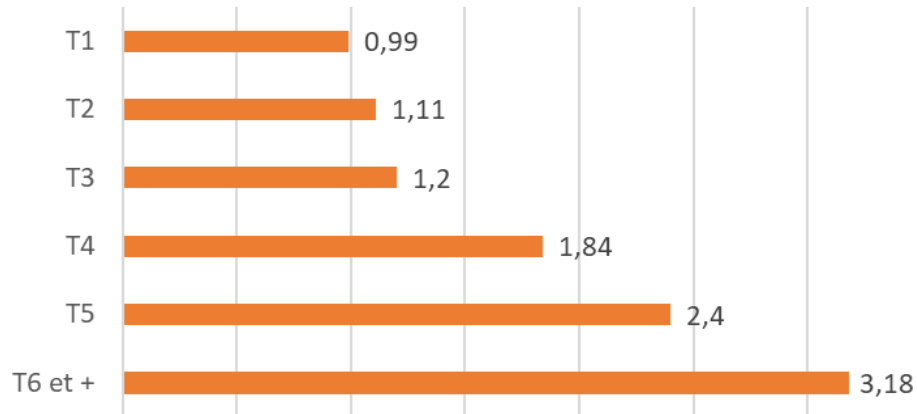


Sources : SNE, DDTM

4,1 demandes pour une attribution
en 2018 (hors mutations)



Durée d'attente pour un logement social par typologie dans la MEL en 2018



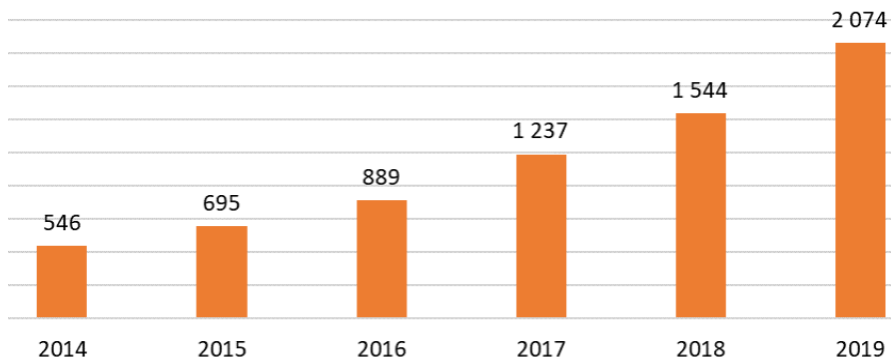
Durée d'attente moyenne
en 2018 (hors mutations) :
13,95 mois

Sources : SNE, Diagnostic intermédiaire du 3ème PLH de la MEL

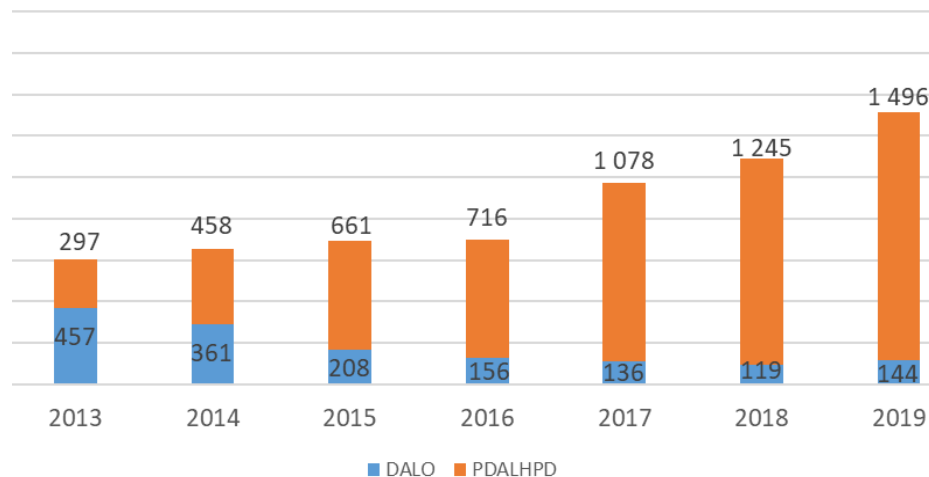
Une hausse continue et massive du nombre de demandes des ménages prioritaires dans le PDALHPD

546 demandes de ménages prioritaires en 2014, 2 074 en 2019,
soit un nombre multiplié par 3,8 en 5 ans.

Evolution du nombre d'inscriptions prioritaires dans le cadre du PDALHPD du CTT de Lille

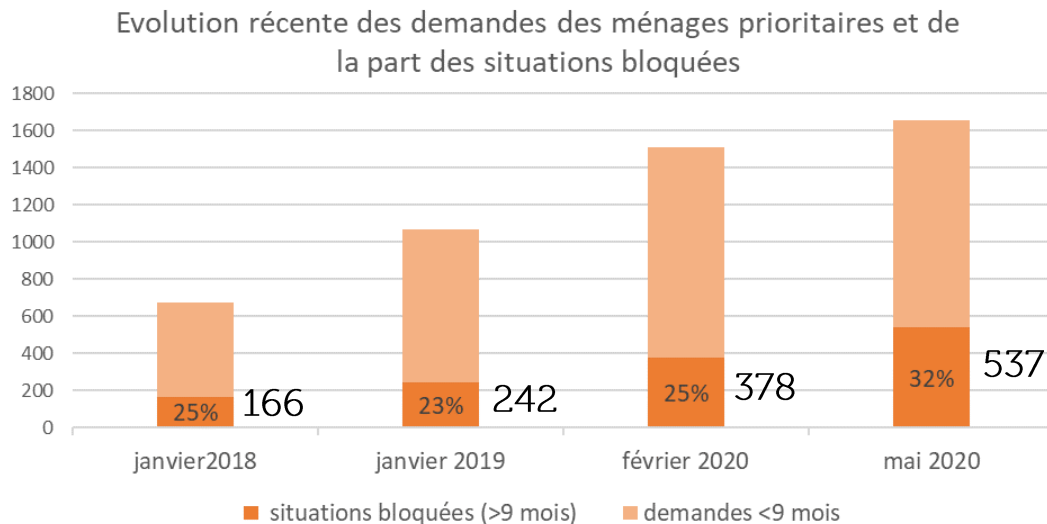


Evolution du nombre de relogements des publics prioritaires



Une hausse du nombre de situations bloquées

- Les demandes inscrites depuis plus de 9 mois : un nombre en hausse constante et une part habituellement stable de 25% des demandes des ménages prioritaires.
- Une hausse récente de cette part à 32% en mai 2020 en lien avec la crise sanitaire.



B. Les effets de la catégorisation des ménages

- **Pourquoi est-on considéré comme "prioritaire"?** multiples dispositifs catégoriels
- La catégorisation peut engendrer des **phénomènes de stigmatisation** (situations bloquées) et de simplification des problématiques rencontrées par le ménage.

“ *Ils m'ont dit que si j'étais pas content, ils me mettaient dehors.” (Pedro, après s'être plaint de l'état de son logement auprès de son bailleur)*

C. Des "choix contraints" inscrivant les ménages dans un parcours d'exclusion dans le logement

L'accès difficile et contraint au parc privé pour les ménages modestes

- Des **loyers élevés**, une concurrence exacerbée entre les publics sur le marché immobilier et un manque de logements accessibles aux plus modestes.
- La part importante des ménages aux revenus modestes.
- Le parc privé accueille près de la moitié de la **population pauvre**.
- **11% du parc privé est considéré comme potentiellement indigne** dans la MEL (39 900 logements).



C. Des “choix contraints” inscrivant les ménages dans un parcours d'exclusion dans le logement

- **Difficultés d'accès au logement social**, recours au parc privé.

“ On avait fait des demandes de logement HLM, tout ce qu'il était possible de faire[...]. Au bout de deux ans... j'ai dit "bon, on pourrait peut-être essayer de se permettre de prendre une maison à un particulier. Au moins on déménagerait, ça serait dans un deux chambres, ça serait plus grand." (Manon, sur l'obtention de son logement, plus tard déclaré comme insalubre)

- **Difficultés quotidiennes** dans le logement, même en locatif social.

“ Bon, c'est un bel appartement. Pour moi, il est trop grand comme je suis tout seul, c'est un duplex. La salle à manger est en haut, les sanitaires sont en bas, je suis tombé deux fois, au moins, en bas des escaliers.” (Jean-Marie, 68 ans)

1.2 Une pluri-vulnérabilité liée aux difficultés personnelles et à des blocages administratifs

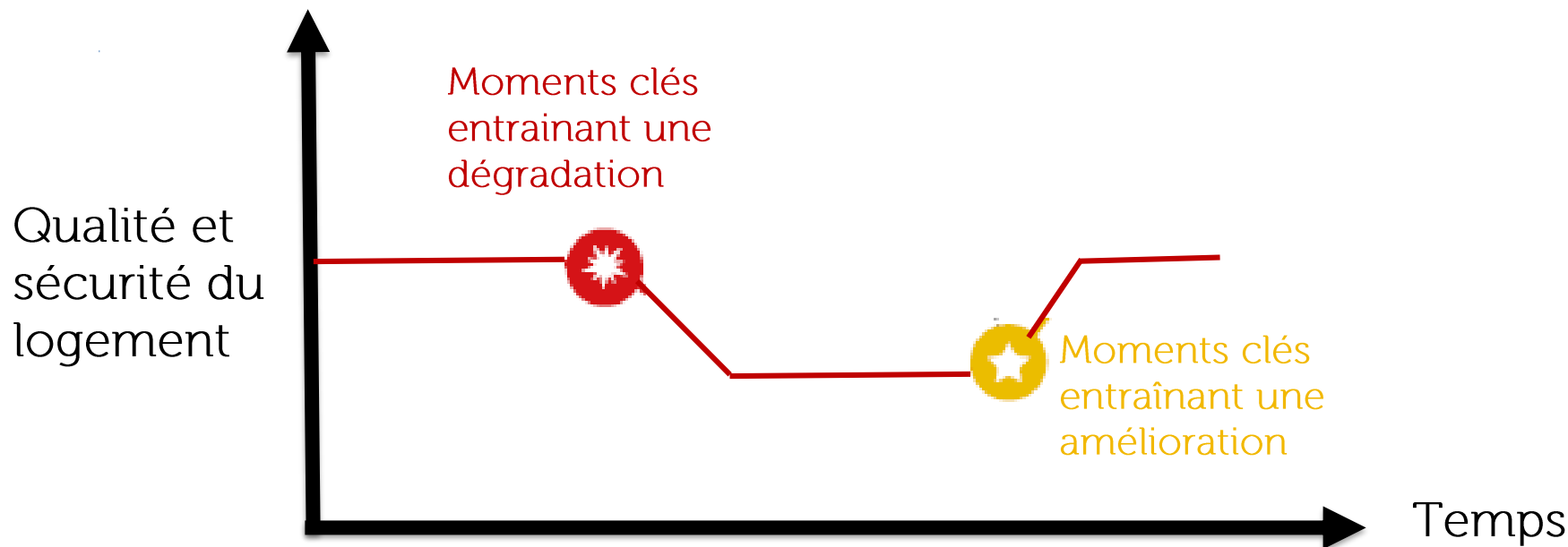
A. Des situations de fragilité multiples et cumulatives

B. Des trajectoires marquées par des choix personnels et des difficultés administratives

C. Des personnes actives dans leurs démarches administratives

L'illustration des parcours de vie

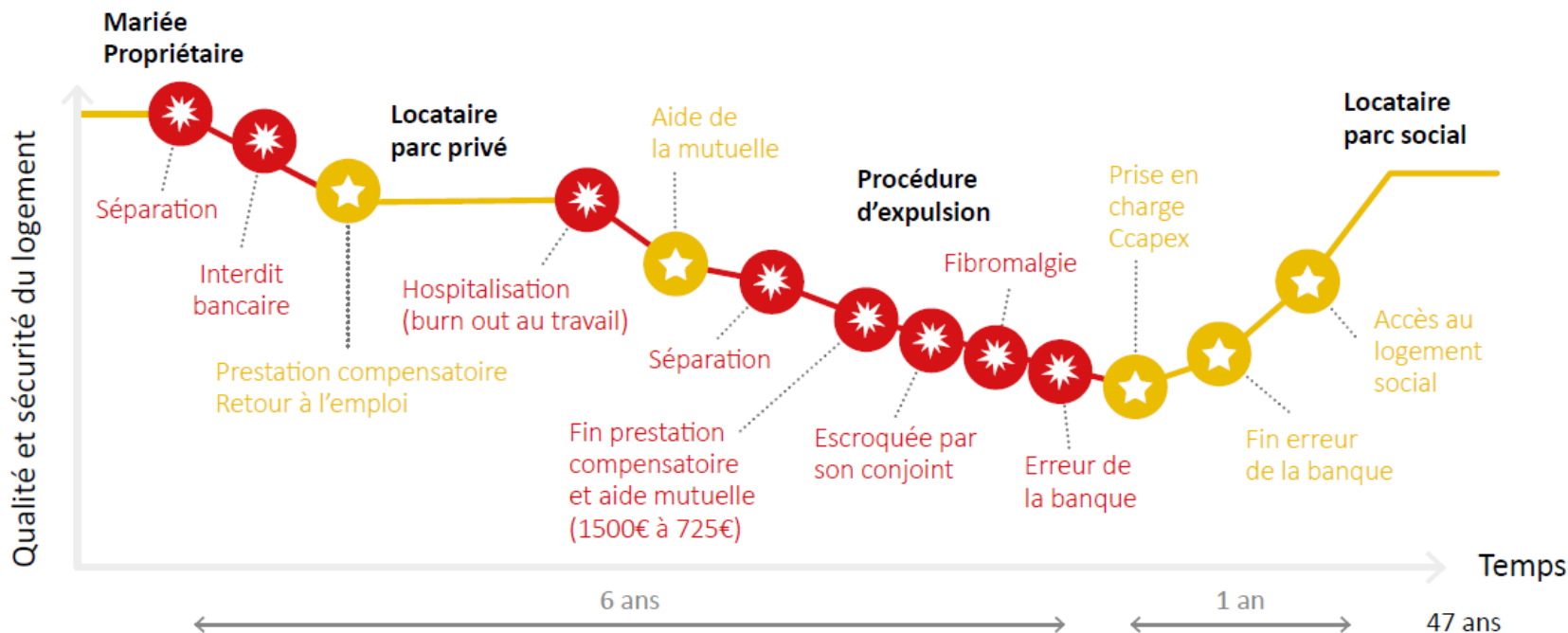
“ à partir du récit du ressenti des personnes



Des **situations de fragilité multiples et cumulatives** visibles dans les trajectoires de vie

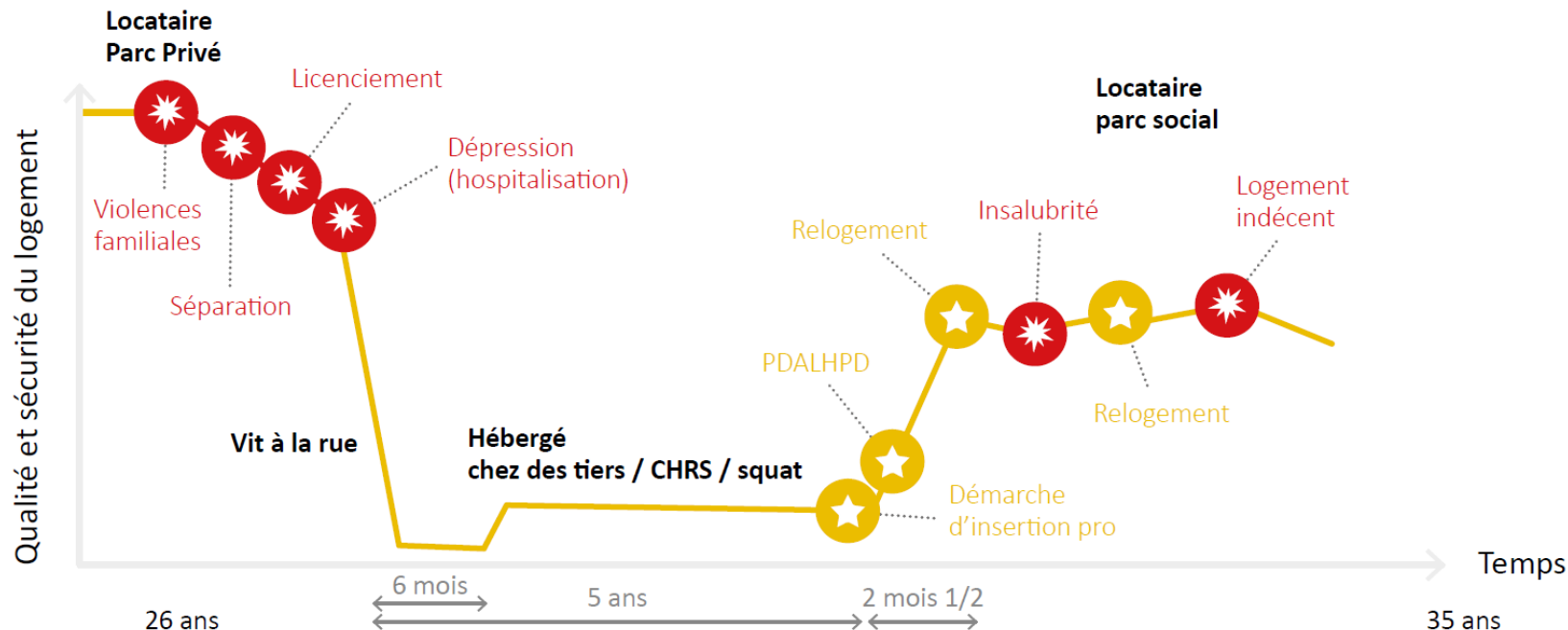
Sandrine, 45 ans, une procédure de divorce, puis un effet « boule de neige »

Parcours logement de Sandrine (expression de son ressenti)



Pedro, 35 ans, plusieurs mois à la rue, un maintien dans le logement difficile

Parcours logement de Pedro (expression de son ressenti)



A. Des situations de fragilité multiples et cumulatives

- Des situations de logement non satisfaisantes bloquées : récits de parcours afin de montrer l'intrication des problématiques
- Les publics dans des situations "inextricables" : sortants de prison, femmes victimes de violence, les jeunes, expulsions locatives...

“ J'ai trouvé ça un peu bizarre. On est expulsé parce qu'on arrive pas à payer nos loyers, mais en même temps il faut les quittances de loyer pour pouvoir mettre dans le dossier pour avoir un logement.” (Sandrine, à propos de ses démarches de recherche de logement).

B. Des trajectoires marquées par des choix personnels et des difficultés administratives

- Des **démarches** administratives (et judiciaires) **longues et coûteuses**, parfois injustifiées et non-compensées.

“ J’ai eu des soucis parce que j’ai été convoquée jusqu’au tribunal pour des factures mais, c’était une erreur de leur part.” (Marie, convoquée au tribunal pour impayés, alors qu’elle avait une mesure FSL d’ouverte qui n’a pas été activée)

- Des **choix de vie** (« des erreurs ») qui engendrent et/ou amplifient des situations de détresse sociale.

“ Parfois c’est une question de choix de vie, on fait des erreurs, mais ça reste nos choix de vie. J’étais pas obligée de mettre l’argent sur son compte, j’étais pas obligée de lui donner de l’argent de poche tout le temps.” (Sandrine, à propos de ses difficultés financières avec son conjoint)

C. Des personnes actives dans leurs démarches administratives

- Un “projet logement” (co-)construit au regard de la situation familiale, sociale et professionnelle.
- Des démarches individuelles (non accompagnées) de recherche de logement social qui aboutissent peu.

“ Ma demande de logement social je l’ai faite en 2016 et là je suis toujours... j’ai toujours pas de logement social.” (Adeline, en 2020, locataire d’un logement privé indécents).

- Des démarches qui ne s’arrêtent pas une fois logés.

La vulnérabilité dans le logement : des fragilités multiples et cumulatives



Facteurs exogènes

MARCHÉ DE LOGEMENT →

- Loyers élevés →
- Manque de logements sociaux →
- Discrimination →
- Manque d'hébergements →
- Insalubrité →

MANQUE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL →

- Moyens insuffisants (temps, domaines de compétences) →
- Rigidité →

FREINS ADMINISTRATIFS →

- Rigidité →
- Délais →

MARCHÉ DU TRAVAIL →

- Emplois précaires →
- Chômage →

VULNERABILITÉ DANS LE LOGEMENT :

- difficultés d'**accès** au logement

- difficulté **dans** le logement

- difficultés de **maintien** dans le logement

Facteurs endogènes



← ÂGE

- ← Jeunesse
- ← Vieillesse

← SITUATION FAMILIALE

- ← Monoparentalité
- ← Violences conjugales
- ← Séparations

← PROBLÈMES DE SANTÉ

- ← Physiques
- ← Psychiques
- ← Addictions

← REVENUS

- ← Absence
- ← Perte

← SITUATION LÉGALE

- ← Incarcération
- ← Absence de droits et titres

2ème partie :

Une vulnérabilité qui questionne l'isolement des ménages et leur accompagnement

- 2.1 L'isolement, facteur de vulnérabilité dans le logement
- 2.2 L'accompagnement, un facteur déterminant pour le maintien et le bien être dans le logement



2.1 L'isolement, facteur de vulnérabilité dans le logement

A. Isolement spatial, social et psychique: des vecteurs de vulnérabilité

- L'isolement est un **ressenti**, tout autant qu'une **situation objective**. Il est le produit du parcours et de la situation socio-professionnelle contemporaine.

“

Là où j'habitais avant, j'avais mes amis, j'allais jusqu'au parc, on se parle entre nous et tout. Bon ici je suis tout seul, vous savez c'est la solitude[...] Disons que j'ai tenté de me suicider 4 fois.” (Jean-Marie 68 ans, sur son ressenti de la solitude)

- Des personnes **“accidentées”** qui **supportent mal l'isolement** : vers de nouvelles formules de logement?
- Un **déficit d'inclusion** dans le quartier.
- Le **confinement comme amplificateur** des effets de l'isolement.

B. Les effets de l'isolement : des difficultés d'accès et de maintien dans le logement

- Des **situations** de logement **problématiques**, devant lesquelles les ménages se trouvent **perdus**
- Émergence de dispositifs cherchant à limiter les difficultés des ménages
- Des trajectoires résidentielles impactées par **des problématiques qui ne concernent pas directement le logement**
- **La famille, une première soupape de sécurité**, qui s'épuise rapidement.

2.2 L'accompagnement, un facteur déterminant pour le maintien et le bien être dans le logement

A. L'autonomie: une notion centrale dans le processus de relogement, pas précisément définie

- Des **représentations** de l'autonomie qui **divergent** en fonction des acteurs :
Le bailleur cherche à appréhender des pratiques concrètes alors que le travailleur social a une approche plus "sensible".
- Un **remodelage des représentations, pratiques et aspirations des ménages** au regard de ce concept d'autonomie.

B. La recherche du bien-être des ménages, une condition à la réussite du projet logement

- L'individu, l'entité la mieux placée pour connaître ce qui fait son bien être ?

“

C'est moi qui ait demandé à aller dans un foyer.” (Jean-Marie)

- Une situation de **mal-être** produite par **différents facteurs**, et qui **peut engendrer des troubles psychiques**.

C. L'accompagnement social vécu réinterroge la politique du logement d'abord

- **Un besoin d'appropriation du Logement d'abord** exprimé par les acteurs.
- **Un accompagnement social plébiscité** par les personnes rencontrées.
- **Des acteurs tiers mobilisés**, qui accompagnent et questionnent les pratiques des travailleurs sociaux.

“ C'est ma marraine [de l'association] qui m'a poussé... Le logement c'est grâce à elle, si je vis avec ma copine c'est grâce à elle.” (Quentin)

Conclusion :

deux fronts à investir pour le Logement d'abord

- **Le marché du logement :**

- produire en grandes quantités des logements abordables de petite taille et de grande taille pour répondre au besoin des ménages aux revenus modestes,
- lutter contre l'habitat insalubre.
- réhabiliter des logements et locaux vacants

- **L'accompagnement des ménages :**

- leur information,
- le ciblage des situations de basculement,
- le renforcement de l'accompagnement : moyens, thématiques, espaces de proximité.



LES RENCONTRES DE L'AGENCE

Étude

Novembre 2020

**Les personnes
vulnérables vis-à-vis
du logement**
dans la Métropole
Européenne de Lille



l'Agence de développement
et d'urbanisme de
Lille Métropole

Les personnes vulnérables vis-à-vis du logement :

Comprendre les parcours de vie pour éclairer la politique du logement d'abord

Mise à jour des éléments statistiques
sur les personnes sans domicile dans la Métropole
européenne de Lille

Anne Vandewiele

Chargée d'études à l'Agence de développement et
d'urbanisme de Lille Métropole





Les personnes sans domicile dans la Métropole Européenne de Lille

Mise à jour des éléments statistiques

5 novembre 2020

Observation sociale dans le cadre de la mise en œuvre accélérée
du plan gouvernemental pour le logement d'abord



Les personnes sans domicile dans la Métropole Européenne de Lille

**Un phénomène massif
et tendanciuellement à la hausse.**

Regards sur :

- l'orientation vers le logement,
- les jeunes,
- les populations migrantes intra européennes,
- les premiers impacts de la crise sanitaire.

Qu'est-ce qu'une personne sans domicile ?

Définition de l'Insee : « une personne est considérée sans domicile un jour donné si la nuit précédente elle a eu recours à un service d'hébergement ou si elle a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation. »



Des personnes sans abri :

- en situation de rue (espace public, privé, jardins, gares, voiture...),
- vivant en bidonville, dans un local inadapté, en squat, occupant un logement sans titre.

Des personnes hébergées :

- hébergées la nuit dans le cadre de la veille saisonnière,
- accueillies en hébergement d'urgence, d'insertion ou de stabilisation ,
- accueillies en hébergement pour demandeurs d'asile,
- hébergées chez un tiers.

Méthodologie : des sources multi dimensionnelles

Un phénomène difficile à quantifier avec précision : une méthode partenariale initiée par l'agence

Croisement et exploitation des **fichiers du SI SIAO de mars 2020** sur :

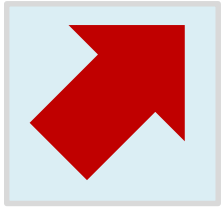
- les personnes inscrites dans le SI Insertion,
- les personnes inscrites dans le SI 115 et non inscrites dans le SI Insertion.

Récupération d'informations provenant des **acteurs institutionnels et associatifs** :

- des demandes spécifiques de statistiques,
- des éléments issus des rapports d'activité,
- des entretiens afin de collecter des retours de terrain.

 **Objectif : affiner la vision la plus complète possible.**

Environ **1 800 ménages à la rue** en mars 2020
dans la Métropole européenne de Lille



+ 3% sur un an

Environ **3 000 personnes**

Synthèse des évolutions entre mars 2019 et mars 2020



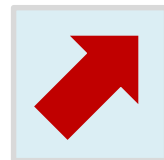
- **Baisse de 15% du nombre de migrants intra européens** en bidonville, en errance ou hébergement précaire,



- **Baisse de 35% du nombre de jeunes migrants** se déclarant mineurs mais non reconnus comme tels sans solution d'hébergement

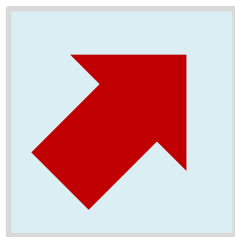


- **Baisse de 6% du nombre de personnes étrangères hors UE** inscrites au SI SIAO



- **Hausse de 31% du nombre de personnes de nationalité française** faisant appel au SIAO et se déclarant à la rue.

Les personnes à la rue appelant le 115 en mars 2020

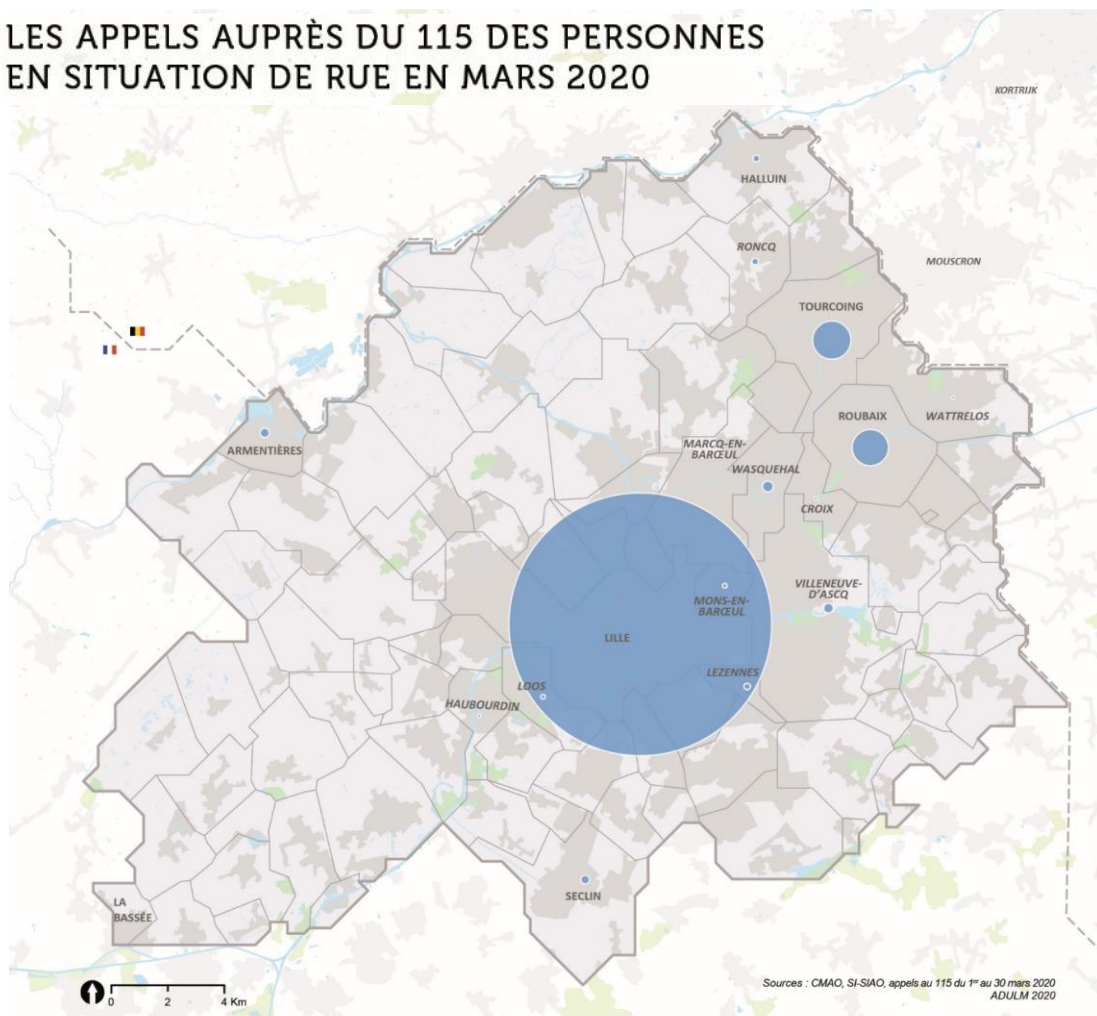


**Hausse de 15% du nombre de
personnes ayant appelé le 115 et se
déclarant à la rue**

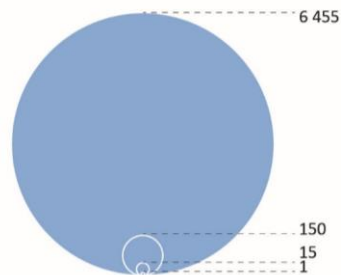
en mars 2020 par rapport à mars 2019

Une hausse liée au confinement qui a fait « apparaître » les personnes se « débrouillant » habituellement (dormant dans une voiture, un garage..)

LES APPELS AUPRÈS DU 115 DES PERSONNES EN SITUATION DE RUE EN MARS 2020



Nombre d'appels auprès du 115 concernant des personnes s'étant déclarées à la rue ou en hébergement mobile ou de fortune entre le 1^{er} et le 30 mars 2020

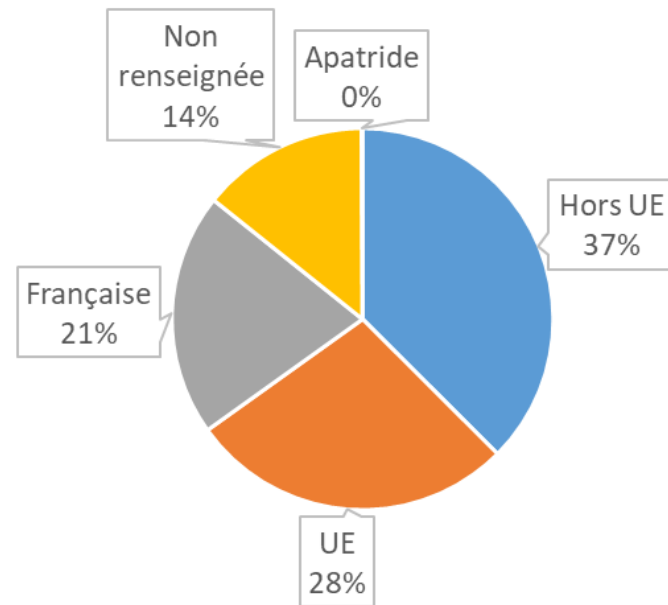


Sources : CMAO, SI-SIAO, appels au 115 du 1^{er} au 30 mars 2020
ADULM 2020

Les personnes déclarant dormir à la rue inscrites au SI-SIAO en mars 2020

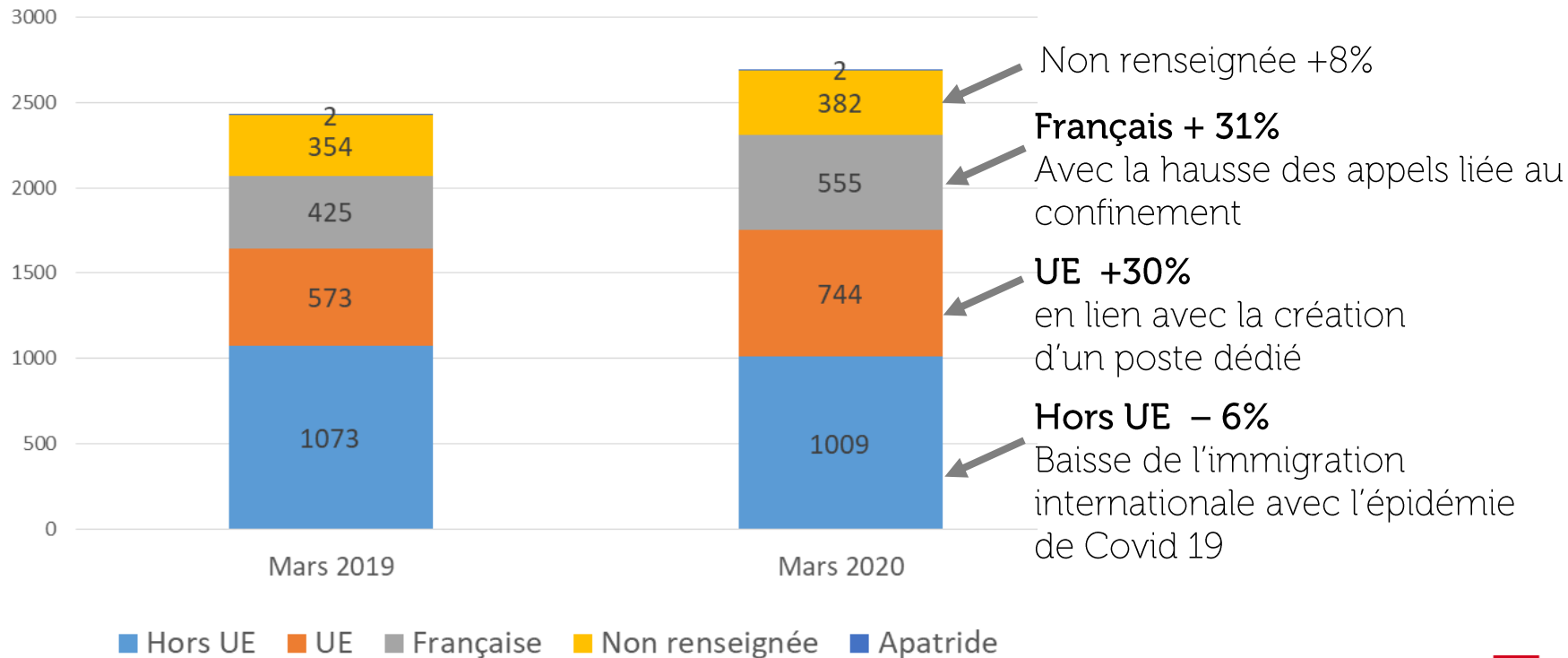
Nationalité

- 65% de personnes de nationalité étrangère,
- 32% indiquant comme motif de leur demande une arrivée récente en France



Source : CMAO - SI SIAO - Traitement Adulm

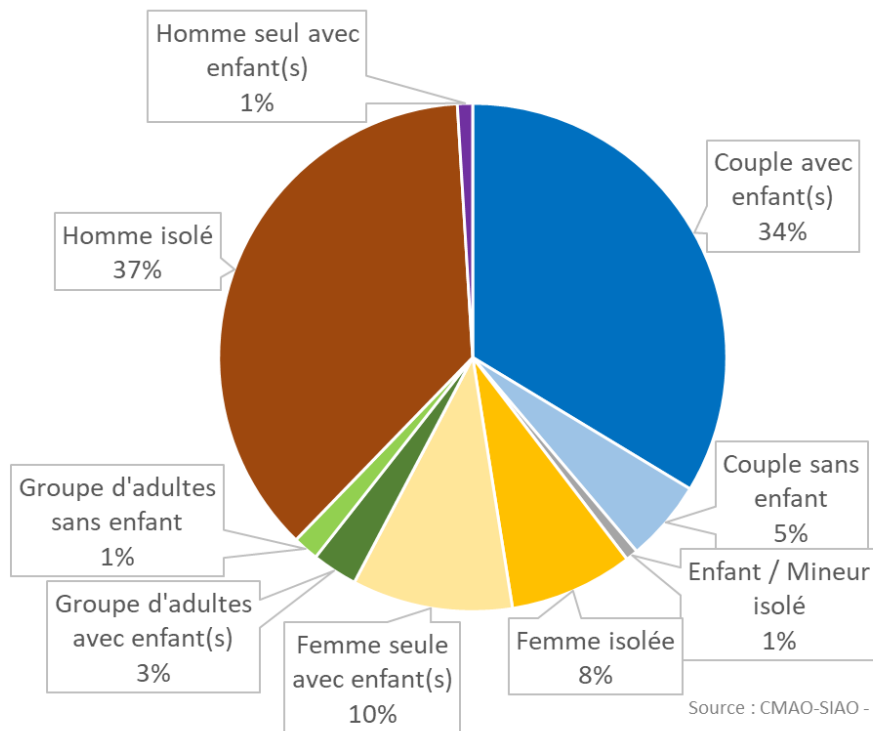
Evolution de la nationalité des personnes à la rue dans les fichiers du SI SIAO de mars 2019 à mars 2020



Source : CMAO - SI SIAO - Traitement Adulm

Les personnes selon leur situation familiale

PROJET DE
PROJET DE
PROJET DE



Source : CMAO-SIAO - Traitement Adulm

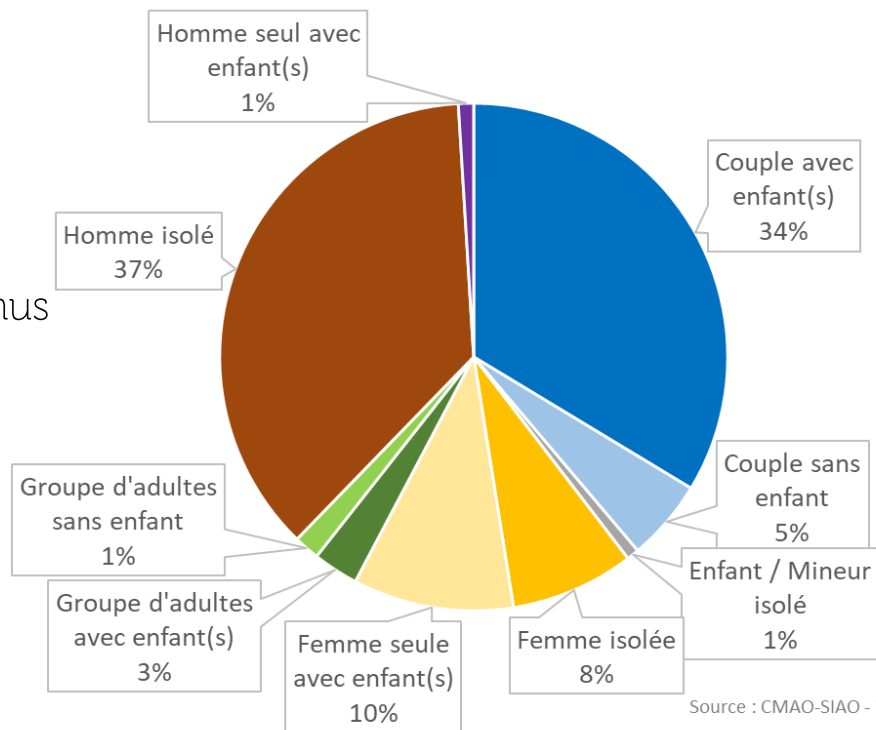
46% des personnes sont en famille,

- Hausse de 38%
- **811 enfants à la rue,**
dont 72 enfants de moins d'un an
- **145 femmes enceintes.**

Les personnes selon leur situation familiale

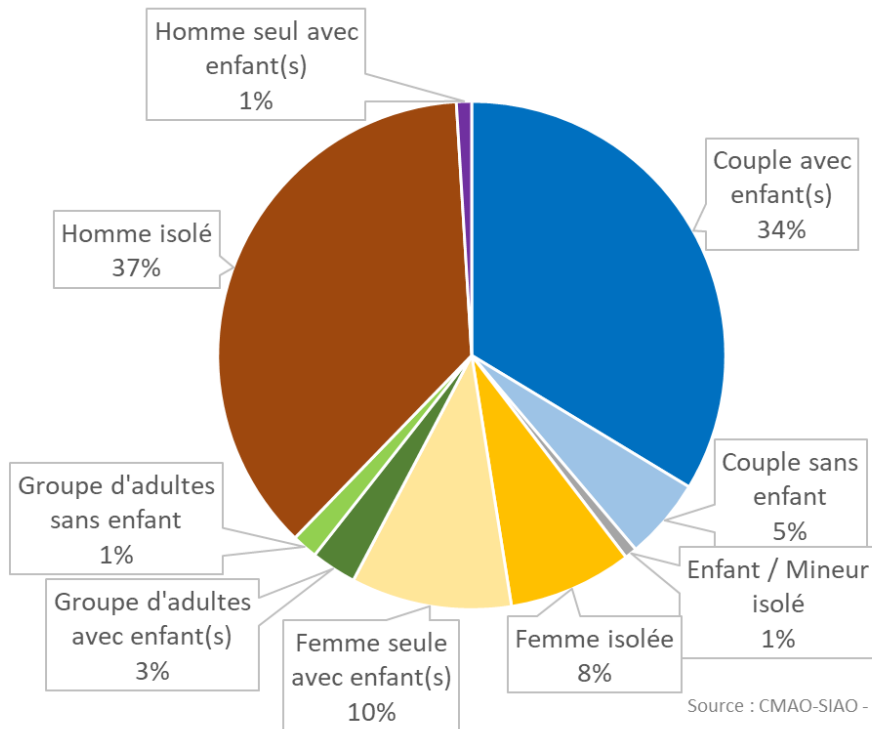
37% des personnes sont des hommes seuls :

- **989 hommes**
- **hausse de 9%**
- 38% sont seulement connus du 115 et non inscrits en liste d'attente pour de l'hébergement ou du logement



Source : CMAO-SIAO - Traitement Adulm

Les personnes selon leur situation familiale



Source : CMAO-SIAO - Traitement Adulm

8% des personnes sont des femmes seules :

- **212 femmes**
- **hausse de 6%**
- 38% sont seulement connues du 115 et non inscrites en liste d'attente pour de l'hébergement ou du logement

Orientation vers le logement



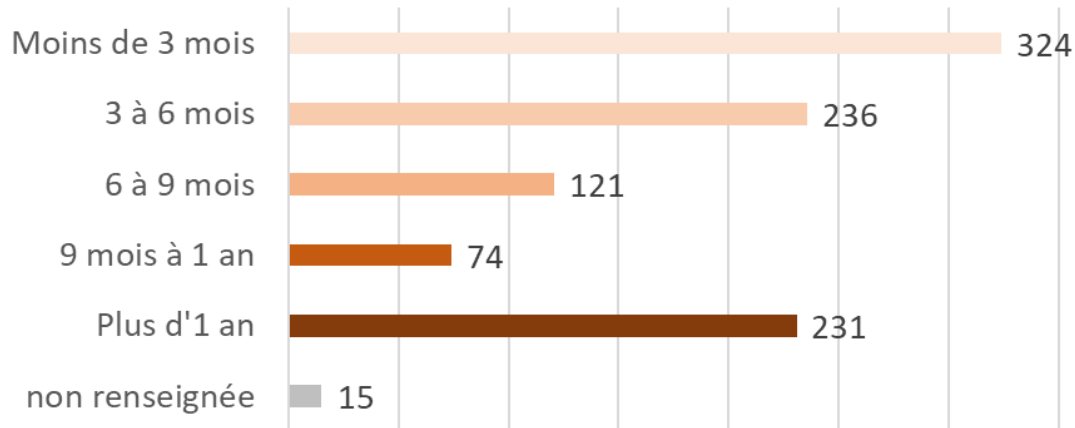
Les conditions de l'orientation vers le logement par la CMAO

- Un titre de séjour d'au moins 1 an
 - Des ressources au moins égales au RSA (ou allocation formation en RHJ)
-
- **6% des familles sont orientées vers le logement**, 94% vers l'hébergement
 - **11% des hommes seuls sont orientés vers le logement**
 - **10% des femmes seules sont orientées vers le logement**

L'attente pour de l'hébergement d'insertion pour les ménages à la rue

- **56% des ménages** en attente pour de l'hébergement d'insertion ou du logement au SIAO et se déclarant à la rue **sont inscrits depuis moins de 6 mois.**
- **23% sont inscrits depuis plus d'un an.**

Ménages se déclarant à la rue ou en campement en attente d'un hébergement d'insertion le 31 mars 2020 selon l'ancienneté d'inscription



Les jeunes à la rue dans les fichiers du SI SIAO

553 jeunes de 18 à 24 ans ont déclaré dormir à la rue ou en campement auprès du SI SIAO en mars 2020.

- **69% des jeunes à la rue sont des hommes**

Parmi les jeunes hommes à la rue, **92% sont seuls**.

La moitié sont de nationalité étrangère.

- **31% des jeunes à la rue sont des femmes**

29% sont des femmes en couple avec enfants de nationalité étrangère de l'UE,

22% des femmes seules de nationalité étrangère hors UE,

18% sont de nationalité française : 9% seules, 6% en couple sans enfant, 3% en couple avec enfant.

Les jeunes à la rue dans les fichiers du SI SIAO

- **6%** des jeunes inscrits sur la liste d'attente pour de l'hébergement ou du logement **ont un préconisation vers le logement**

2% des jeunes de nationalité étrangère hors UE.

7% des jeunes de nationalité étrangère de l'UE.

13% des jeunes de nationalité française.

- **64% des jeunes sans accompagnement social**

82% de jeunes de nationalité française sans carte vitale.

Ont un emploi : 9% des jeunes de nationalité française, 11% de jeunes de nationalité étrangère de l'UE.

Perçoivent des ressources : 34% des jeunes de nationalité française, 26% des jeunes de nationalité étrangère.

Les jeunes migrants se déclarant mineurs : Statistiques du Département

Le nombre de jeunes migrants pris en charge par le Département en hausse de 67% en 2019, multiplié par 4,8 en 5 ans

- **Au 31/12/2019 : 1 296 jeunes MNA**
dans des sites dédiés
ou en maisons d'enfants à caractères social
- **591 jeunes majeurs anciens MNA**
pris en charge dans le cadre d'EVA
- Plus de la moitié des MNA pris en charge ont 17 ans.

Evolution du nombre de jeunes migrants pris en charge
par le Département du Nord (au 31 décembre)



Source : Département du Nord

Les jeunes migrants se déclarant mineurs :

Regard des acteurs associatifs

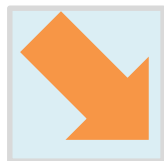
- “ • *Stabilité de nombre de jeunes migrants se déclarant mineurs pris en charge par le Centre de la réconciliation : environ 200 jeunes.*
- *En 2019, l'accueil de jour, le Point de Repères a accueilli 35% de moins de jeunes migrants de déclarant mineurs par rapport à 2018 (114 personnes).*
- *Les mêmes solutions d'hébergement restent proposées par les associations.*
- *De nouvelles places d'hébergement d'urgence ont été mis en place par l'Etat.*
- ***Une cinquantaine de jeunes resteraient sans solution, soit 50 de moins qu'un an auparavant.***
- ***Avec l'épidémie de Covid-19 :***
 - *Des hôtels ont été réquisitionnés jusqu'au 31 mai.*
 - *Les hébergements d'urgence ont été prolongés jusqu'au 10 juillet.*
 - *La continuité scolaire des jeunes a été mise à mal.*

Les personnes migrantes intra européennes



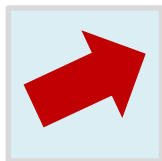
Baisse de 14,5% du nombre de personnes en bidonvilles, errance ou hébergement précaire entre avril 2019 et mai 2020

1006 personnes, 323 familles



Baisse de 22% du nombre de personnes en bidonville 914 personnes, 287 familles

Passage de 49% à 76% de ménages inscrits sur la liste d'attente du SIAO pour de l'hébergement ou du logement.

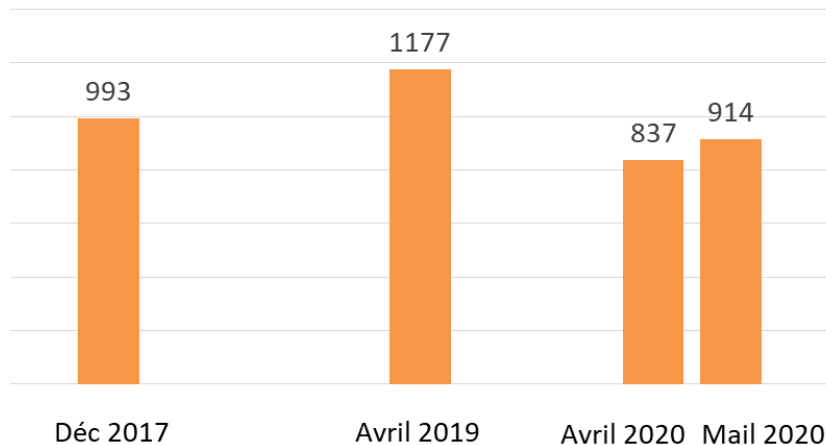


Un phénomène nouveau :

36 personne en errance

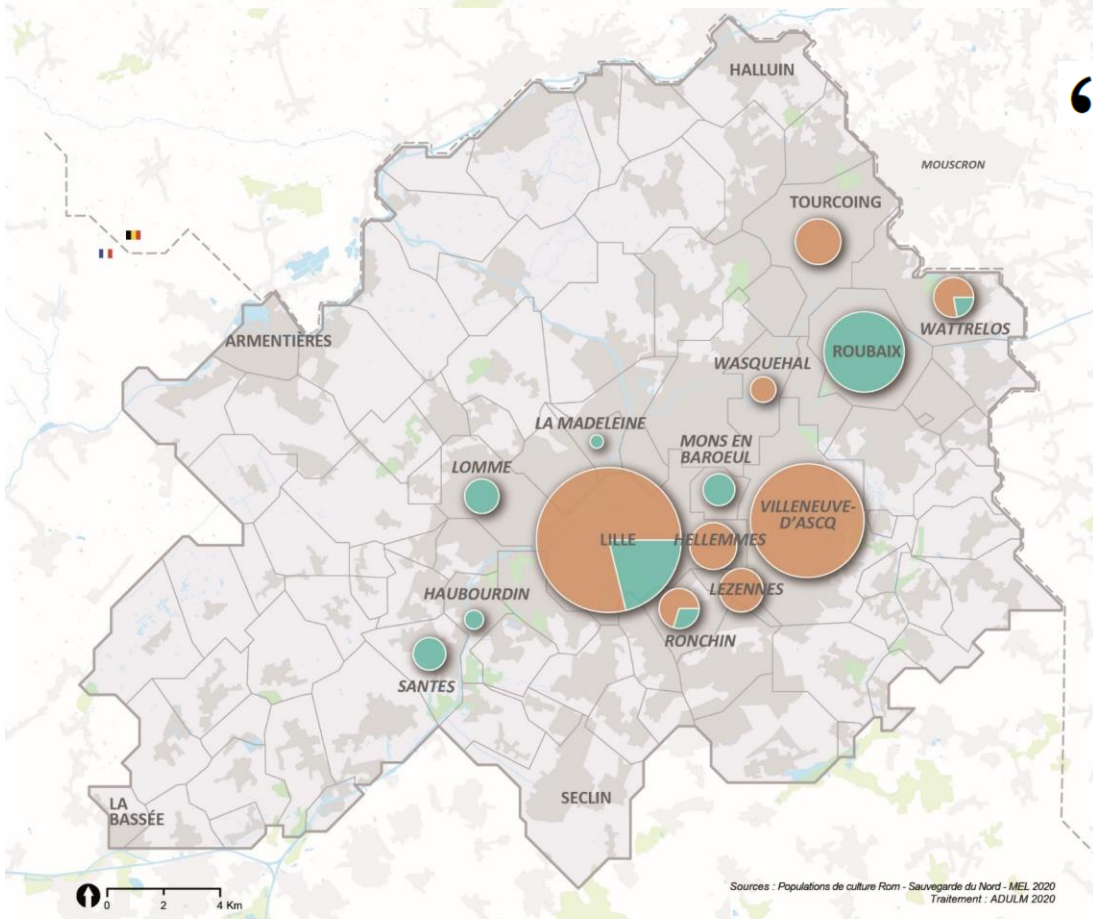
56 personnes en hébergement précaire

Evolution du nombre de personnes migrantes intra européennes vivant en bidonvilles dans la MEL



Source : Sauvegarde du Nord, MEL - traitement : Adulm

LES PERSONNES MIGRANTES INTRA-EUROPÉENNES EN BIDONVILLES EN MAI 2020



“

Un accès au logement qui reste rare.

Pas de reprise de la politique de résorption des bidonvilles depuis les opérations de l'été 2019.

Nombre de personnes migrantes vivant en campement ou en squat



Hausse du nombre de personnes de culture Rom vivant en squat :

104 personnes en décembre 2017 (10%)

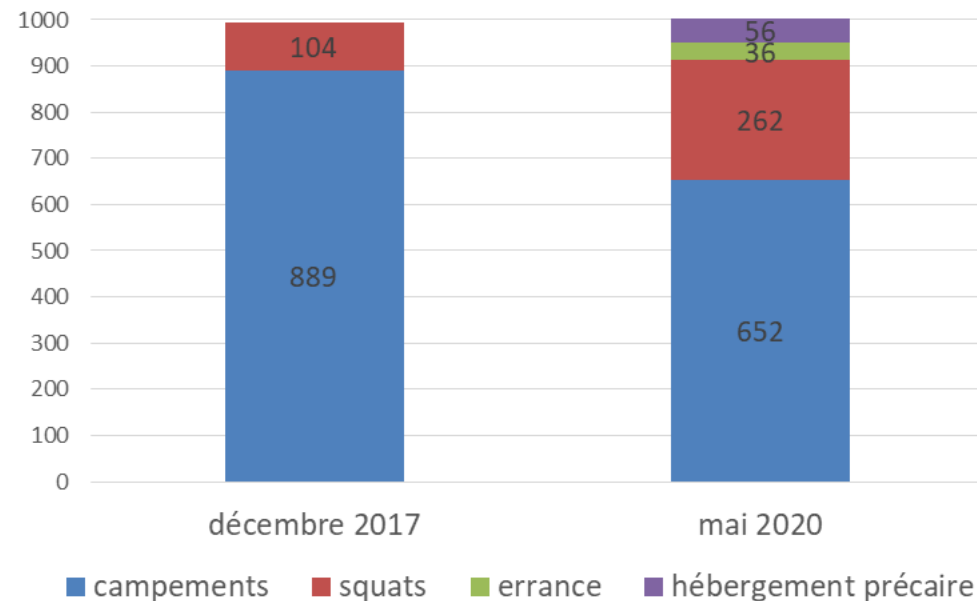
262 personnes en mai 2020 (29%)

Un phénomène nouveau :

36 personne en errance

56 personnes en hébergement précaire

Evolution de la répartition des personnes migrantes intra européennes sans domicile dans la MEL



Source : Sauvegarde du Nord, MEL - traitement : Adulm

Impacts du covid-19 sur les populations migrantes intra européennes pendant le confinement du printemps

- “
- Un décès, une vingtaine d'hospitalisations au printemps 2020.
 - Des difficultés sanitaires : la mobilisation de moyens nouveaux par la MEL.
 - Des difficultés d'accès aux ressources liés à l'emploi et à la manche : la mobilisation d'aides.

Sources : collectif solidarité Roms, MEL, Sauvegarde du Nord

Impacts de la pandémie de covid-19 sur les personnes à la rue pendant le confinement du printemps

“ Des besoins supplémentaires

La limitation des possibilités pour se procurer de l'argent,
Des besoins alimentaires importants avec l'arrêt des distributions classiques,

Une population toxicomane dont la prise en charge dans les CARUD a été arrêtée.

De nombreux sortants de prison sans accompagnement social.

Une offre d'hébergement qui s'est adaptée

Le maintien de l'hébergement de la veille saisonnière jusqu'au 10 juillet,
L'ouverture de places d'hôtel et d'auberge de jeunesse,

Des contraintes organisationnelles pour la mise à l'abri des personnes marginalisées,

Le renforcement du constat de carence en matière de personnel de santé.

Les personnes sans domicile, c'est aussi :

- **8 022 personnes hébergées** de manière institutionnelle en décembre 2017 (Source : DDCS),
- **12 023 domiciliations actives** au 31/12/2018 dans l'arrondissement de Lille (Source : DDTM)
- **13 286 cohabitations subies** recensées dans le cadre du PLH 3 (Source : SNE 2016, FiLoCom 2015).

Les personnes vulnérables vis-à-vis du logement

- **1 481 ménages menacés d'expulsion** en 2019 dans le cadre d'un commandement de quitter les lieux (Source : DDCS), -4,8% en un an 
- **810 ménages menacés de violence domestique** en demande d'hébergement en 2017 (source : CMAO),
- **315 personnes sortant d'institutions** en demande d'hébergement en 2017 (hôpital, prison, Aide sociale à l'enfance) (source : CMAO),
- **342 jeunes majeurs sortant de l'Aide sociale à l'enfance** en 2019 (+4% en 1 an):
 - 219 bénéficient d'un contrat Entrée dans la vie adulte (EVA), 64,4% (+1,5 point en 1 an) 
 - Un âge moyen de sortie d'EVA proche de 20 ans (source : Département du Nord),
- **60 ménages en logement insalubre** ont sollicité une aide pour leur relogement en 2017 (Source : MEL, Amelio+).

Les personnes vulnérables vis-à-vis du logement :

Comprendre les parcours de vie pour éclairer la politique du logement d'abord

L'invité

Sylvain Mathieu

Délégué interministériel

pour l'hébergement et l'accès au logement (DIHAL) :

Le Logement d'abord à l'épreuve des territoires



**LES
RENCONTRES
DE L'AGENCE**

**Les personnes vulnérables
vis-à-vis du logement**

Comprendre les parcours de vie pour éclairer
la politique du Logement d'abord